



L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise recrute par voie statutaire ou contractuelle pour son service d'instruction des autorisations du droit des sols,

1 instructeur du droit des sols (H/F)

CONTEXTE

L'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise, établissement public porteur du SCOT et du projet de territoire, assure depuis 2015 un service d'instruction mutualisé des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.

MISSIONS PRINCIPALES

Au sein du service ADS composé de cinq personnes et sous la responsabilité du chef de service, vous serez chargé de:

- **L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur un secteur composé de plusieurs communes (PC, PA, PD, DP, CUB, DAET et DAAP).**
 - Vérifier la recevabilité et la complétude des dossiers dans le respect des délais et des contraintes réglementaires et juridiques.
 - Lancer les consultations appropriées et recueillir les avis des services concernés.
 - Echanger avec les élus et les agents des mairies sur les dossiers pris en charge par le service.
 - Garantir le respect de la procédure administrative de délivrance des autorisations d'urbanisme.
 - Rédiger les actes de procédures et les propositions de décision sur la base du recueil des avis et de la faisabilité réglementaire du projet.
 - Suivre l'évolution de la réglementation.

- **Assurer si besoin un rôle de conseil technique et réglementaire** auprès des administrés, des élus, des constructeurs, des pétitionnaires...
 - Réponse aux questions relevant de l'ADS.
 - Analyse de pré-projet et accompagnement des projets à enjeux.
 - Participation à des réunions sur les dossiers le nécessitant avec les élus et les porteurs de projet.

- **Participer**, de manière ponctuelle, **aux procédures d'élaboration de PLU** notamment dans l'écriture des règlements.

➤ **PROFIL RECHERCHE**

✓ **Savoir-faire**

- Savoir accueillir et conseiller les pétitionnaires.
- Savoir lire et analyser les documents d'urbanisme et les plans d'un projet.
- Etre capable de vérifier la conformité d'une demande d'autorisation d'urbanisme.
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers.
- Savoir rédiger les actes de procédures et de décisions administratives.

✓ **Savoirs**

- Formation de niveau Bac +2 minimum.
- Justifier d'une expérience significative dans le domaine de l'application du droit des sols.
- Bonnes connaissances des codes de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement
- Maîtrise des procédures spécifiques liées aux autorisations d'urbanisme.
- Connaître les principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
- Rigueur, précision, diplomatie, qualité relationnelle, pédagogie, travail en équipe et gestion du temps de travail.
- Qualités rédactionnelles indispensables.

Conditions :

- Poste de catégorie B ou C ouvert aux titulaires de la fonction publique territoriale ou à défaut contractuel
- Déplacements ponctuels dans les communes à prévoir, permis B obligatoire
- Lieu de travail : Maison de la Coopération Intercommunale Moutiers

Adresser Lettre de Motivation et CV avant le 15 février 2021 à :

Monsieur le Président
APTV
133 quai St Réal
73600 MOUTIERS

Ou par mail : aptv@tarentaise-vanoise.fr